

---

# VENDEE

---

## Poêle à bois

Référence : 134 14 01

Puissance : 11 kW

**UNE EN 13240**



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

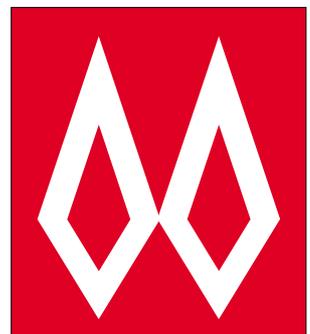
Pièces détachées

Certificat de garantie

Document n° 1210-3 ~ 10/07/07

### Notice de référence

à conserver  
par l'utilisateur  
pour consultation



**FRANCO BELGE**

**STAUB FONDERIE**

SARL au capital de 6 359 540 €  
Siège Social  
2, rue Saint Gilles  
68230 TURCKHEIM  
RCS de Colmar  
SIREN 444 881 953

Siège Administratif et usine  
BP 73  
59660 MERVILLE  
Téléphone : 03 28 43 43 00  
Fax : 03 28 43 43 99

Matériel sujet à modifications sans préavis.  
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.  
 FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils  
 et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.  
 Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,  
 FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception  
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.  
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,  
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

---

## SOMMAIRE

---

<b>Présentation du matériel. . . . .</b>		<b>p. 3</b>
Colisage . . . . .	p. 3	Descriptif. . . . . p. 3
Caractéristiques générales . . . . .	p. 3	Principe de fonctionnement . . . . . p. 3
<b>Instructions pour l'installateur . . . . .</b>		<b>p. 4</b>
Avertissement pour l'utilisateur . . . . .	p. 4	Départ de fumée à l'arrière . . . . . p. 5
Le local d'implantation . . . . .	p. 4	Départ de fumée au dessus . . . . . p. 5
Le conduit d'évacuation . . . . .	p. 4	Raccordement au conduit de fumée . . . . . p. 6
Montage des pieds de l'appareil . . . . .	p. 5	Contrôles avant mise en service . . . . . p. 6
Installation de la vitre . . . . .	p. 5	Entretien de la cheminée et ramonage . . . . . p. 6
Montage de la buse d'évacuation . . . . .	p. 5	
<b>Instructions pour l'utilisateur . . . . .</b>		<b>p. 7</b>
Combustible . . . . .	p. 7	Démontage de la chicane . . . . . p. 9
Allumage . . . . .	p. 8	Entretien du poêle. . . . . p. 9
Conduite de la combustion . . . . .	p. 8	Conseils importants. . . . . p. 9
Décrassage . . . . .	p. 8	Causes de mauvais fonctionnement . . . . . p. 10
Entretien de la cheminée . . . . .	p. 8	
<b>Pièces détachées . . . . .</b>		<b>p. 11</b>

---

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

## ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière.

## 1. Présentation du matériel

### 1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle complet.

### 1.2. Caractéristiques générales

<b>Référence</b> . . . . .	<b>134 14 01</b>
Puissance calorifique nominale . . . kW	11
<i>Dimensions du foyer</i>	
- Largeur . . . . . mm	520
- Profondeur . . . . . mm	270
- Hauteur utile . . . . . mm	300
<i>Dimension des bûches</i>	
- Longueur . . . . . cm	50
- Diamètre . . . . . cm	10 - 12
Capacité du cendrier . . . . . litres	4
Poids . . . . . kg	115
Volume de chauffe corrigé . . . . . m <sup>3</sup>	475
Dépression optimum de la cheminée. Pa	12,6
Débit massique des fumées . . . . . g/s	9,1
Température des fumées . . . . . °C	370
- Rendement . . . . . %	75
- Co à 13% O <sub>2</sub> . . . . . %	0,27

**Nota** : les performances indiquées ci-contre résultent d'essais effectués suivant la norme UNE EN 13240 avec une masse de 2,42 kg de bois et une dépression de 12,6 Pa. (Ouvert en haut, 1 tour en bas).

### 1.3. Descriptif

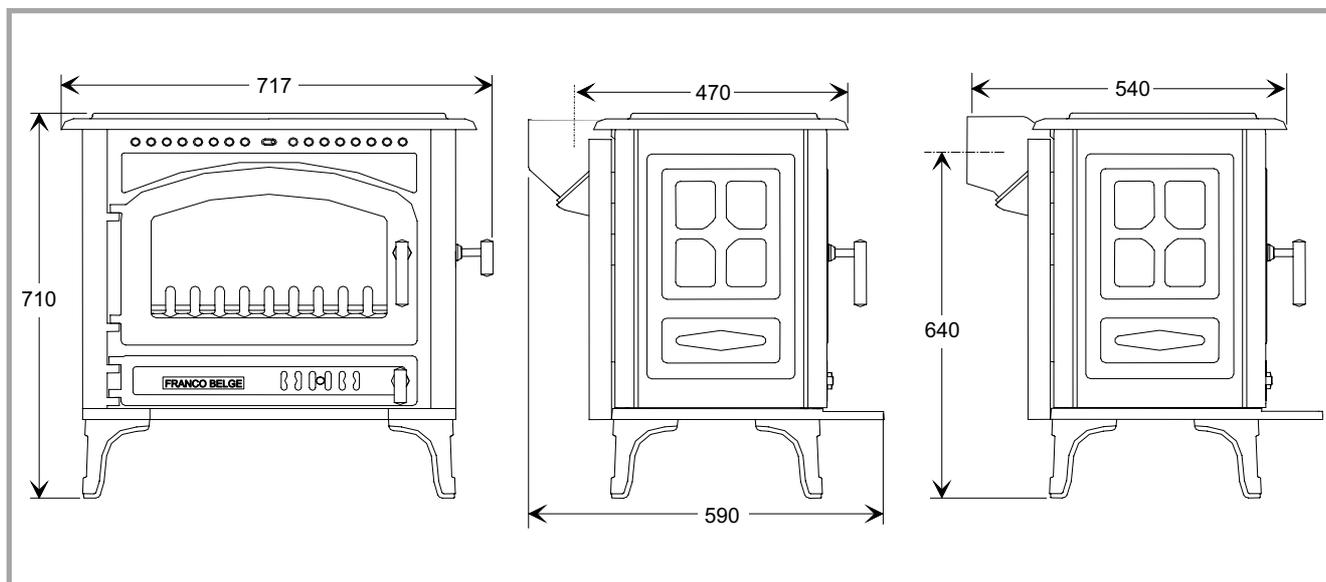
Poêle à bois, conforme à la norme **UNE EN 13240**

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte à ouverture latérale, pour le chargement du combustible (à droite du poêle).
- Réglage d'allure par clapet d'air haut et bas
- Cendrier

### 1.4. Principe de fonctionnement

Le "Vendée" est un appareil conçu pour fonctionner uniquement portes fermées. La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

La combustion s'effectue dans un foyer chaud avec l'apport d'air primaire par le haut du foyer et le bas (sur la porte de cendrier).



Ø raccordement : 153 mm intérieur

Figure 1 - Dimensions en mm

## 2. Instructions pour l'installateur

### 2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

Pour la France :

**Arrêté du 22 octobre 1969** : Conduit de fumée desservant les logements.

**Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982** : Aération des logements.

**Norme NF P 51-201** : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

**Norme NF D 35-302** : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

### 2.2. Le local d'implantation

**Ventilation** : Pour permettre le bon fonctionnement en tirage naturel, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm<sup>2</sup>.

**Emplacement de l'appareil** : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations **non réglable**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

**Plancher et cloisons** : s'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale constituée par le foyer, son habillage et la hotte ; dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge.

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique).

Lorsque le plancher est combustible, prévoir une isolation adéquate par exemple une plaque en tôle.

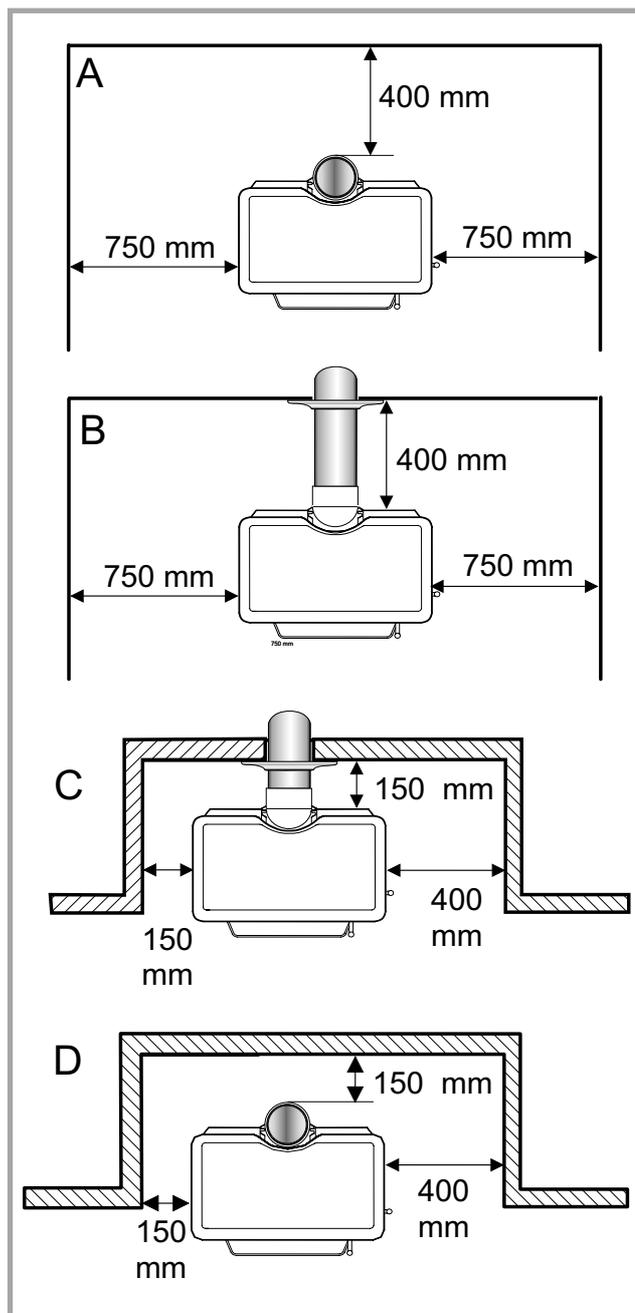


Figure 2 - Dégage minimum d'installation

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux parois en matériau combustible (A et B, fig. 2), aux parois en matériau non-combustible (C et D fig. 2). ne mettre aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc...

### 2.3. Le conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

**Conduit existant** :

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant. (Voir tableau p 3)
- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

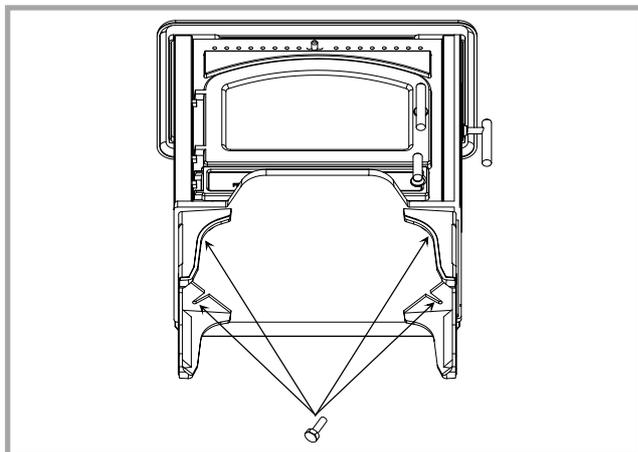


Figure 3 - Montage des pieds

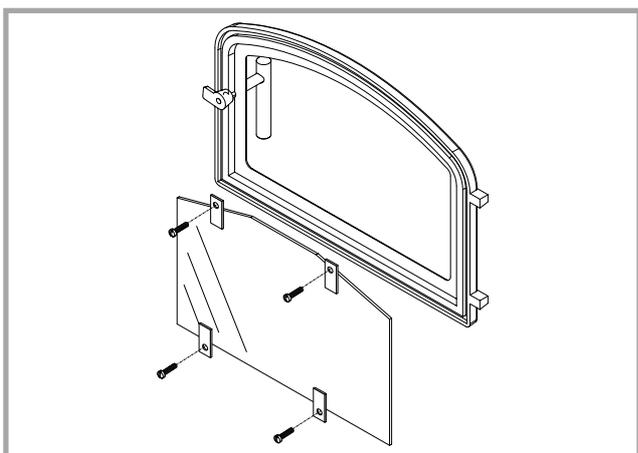


Figure 4 - Installation de la vitre

- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissron" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
- Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante :
  - Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
  - Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau.
  - Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul."
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.
- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement. Il **doit être visible et accessible**.

#### Conduit inexistant :

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.

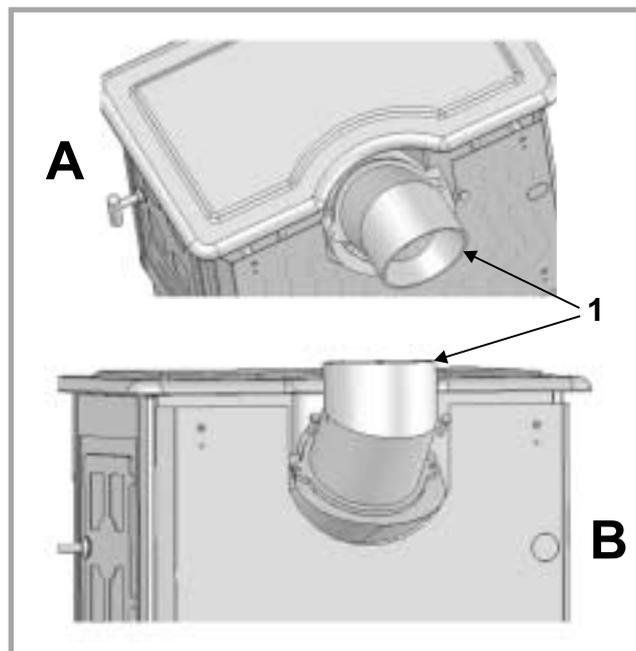


Figure 5 - Départ de fumée à l'arrière (A)  
Au dessus (B)

- Le conduit doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc.).
- Le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

## 2.4. Montage des pieds de l'appareil

Les pieds sont livrés démontés.

Il suffit pour les installer de coucher l'appareil sur le dos et de les fixer à l'aide des vis fournies (fig. 3).

## 2.5. Installation de la vitre

Afin d'éviter toute détérioration au cours du transport, la vitre de la porte a été placée dans une protection en polystyrène.

La sortir de sa protection :

Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.

L'installer dans les pattes et serrer à l'aide des vis fournies (fig. 4).

## 2.6. Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 153 mm pour un raccordement s'effectuant à l'intérieur de la buse.

### 2.6.1. Départ de fumée à l'arrière

#### Figure 5 (A)

- Fixer la buse 1 à l'arrière de façon étanche à l'aide des vis et rondelles fournies.

### 2.6.2. Départ de fumée au dessus

#### Figure 5 (B)

- Fixer la buse 1 à l'arrière de façon étanche à l'aide des vis et rondelles fournies.

## 2.7. Raccordement au conduit de fumée

**Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.**

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit horizontalement sur un conduit partant du sol.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche.
- Pour les habitations équipées d'une **Ventilation Mécanique Contrôlée**, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

## 2.8. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.
- Vérifier que les portes ferment bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective. (grilles, chicane, etc.)

**Note :** s'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et donc amenées à être changées régulièrement par l'utilisateur.

## 2.9. Entretien de la cheminée et ramonage

**Très important :** afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc..) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

**Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.**

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement sur l'appareil.

- Déposer préalablement la grille de face (fig. 8, p 8), les briques de foyer (fig. 9, p 8), et la chicane (fig. 10, p 9).
- Reposer les éléments dans l'ordre inverse.

La cheminée doit être **impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.**

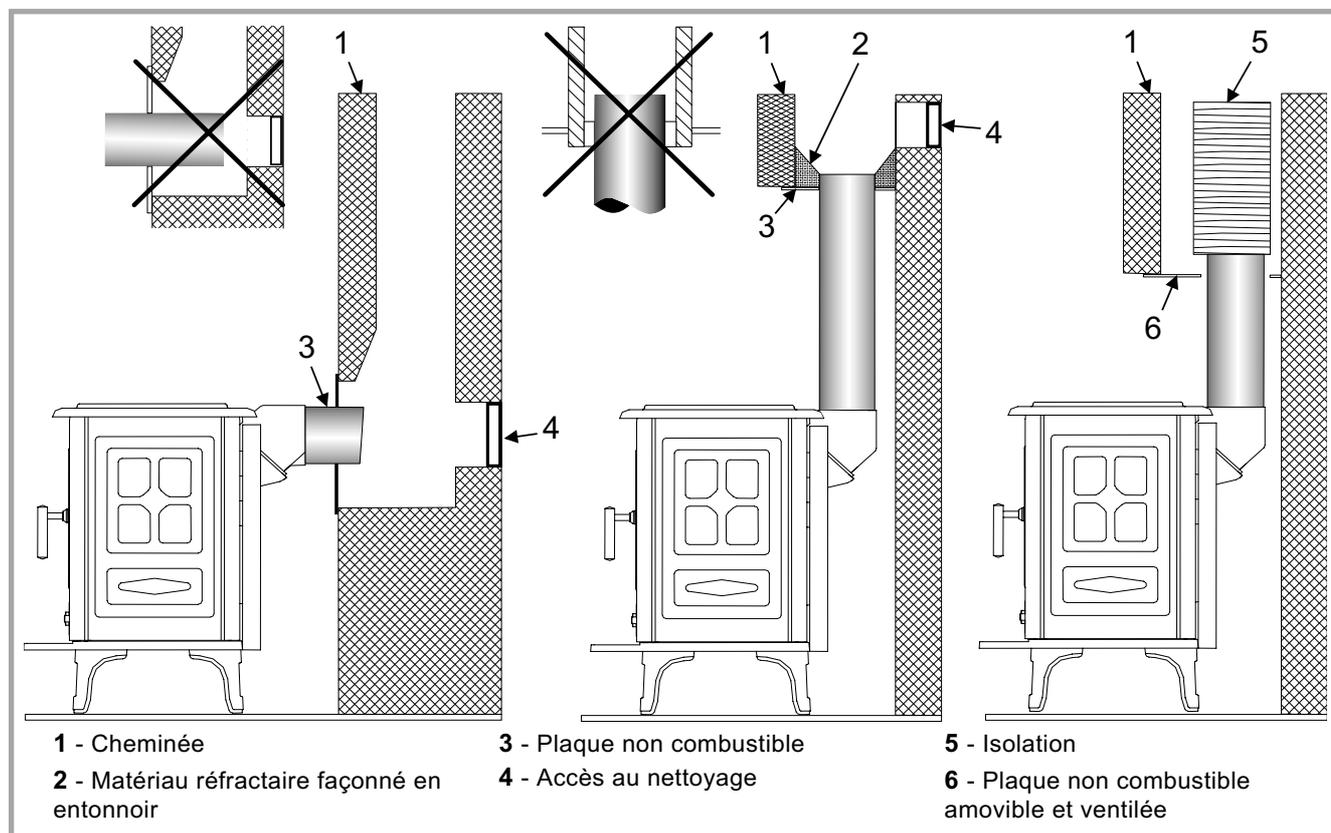


Figure 6 - Conduit de raccordement

## 3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.  
**N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.**

**Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.**

“Ne pas utiliser l'appareil par temps doux”

Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

### 3.1. Combustible

**Cet appareil n'est pas un incinérateur.**

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé (**humidité <20%**) .
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.

Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

**Combustible recommandé :**

- Bois de chauffage : **Charme**

**Combustible de remplacement :**

- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).

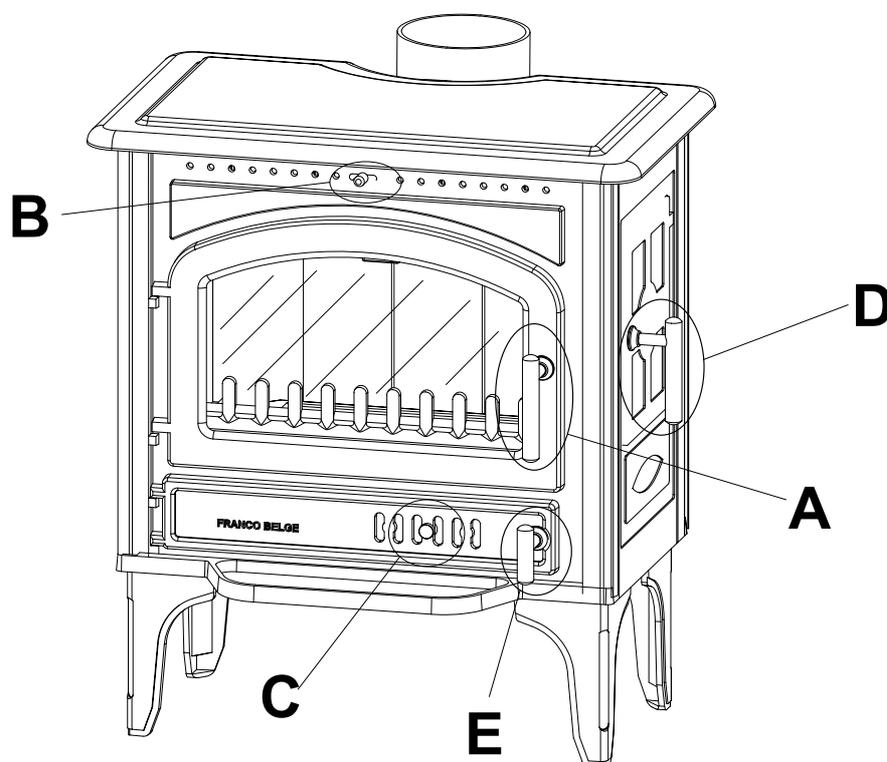
**Combustibles interdits :**

- **Tout charbon et combustible liquide !**

- «Bois vert» ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suies, bistre, goudron,...).

- «Bois récupéré» ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

☞ **«Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.**



**A :** Ouverture/fermeture de la porte

**B :** Volet d'air haut  
(réglage de l'air secondaire)

**C :** Volet d'air bas

(réglage de l'air primaire)  
**D :** Ouverture/fermeture de la porte de chargement

**E :** Ouverture/fermeture de la porte de cendrier

*Figure 7 - Organes de manoeuvre*

### 3.2. Allumage

#### Figure 7

- Ouvrir en grand le volet de réglage d'air secondaire (rep. B) et le volet d'air primaire (rep. C).
- Ouvrir la porte vitrée (rep. A).
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte (rep. A) et le volet d'air primaire (rep. C) pour un fonctionnement normal.

**Remarques :** Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.

Le poêle peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

### 3.3. Conduite de la combustion

**L'appareil doit fonctionner avec les portes et le volet d'air bas (rep. C) convenablement fermés.**

**Le contrôle d'allure** s'effectue par le volet de réglage d'air secondaire (rep. B). L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux.

Le poêle est équipé d'un système " vitre propre " par balayage de la vitre grâce à l'air secondaire.

Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert.

#### Chargement du combustible

Ouvrir doucement la porte de chargement, sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumée dans la pièce.

L'intervalle de chargement minimal pour une puissance calorifique nominale est de 1,35 heures.

- Placer les bûches sur les braises,
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Refermer la porte de chargement..
- Ouvrir momentanément le volet d'air primaire (rep. C) pour ranimer le foyer.

### 3.4. Décrassage

- Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Secouer les braises à l'aide du tisonnier avant chaque chargement.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

### 3.5. Entretien de la cheminée

**Très important :** afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc..) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

**Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.**

En cas d'usage fréquent du foyer, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit de fumées et du conduit de raccordement sur l'appareil.

**En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer portes et fenêtres, trappes et clés et appeler les pompiers sans attendre.**

#### N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste.

- Déposer préalablement la grille de face (fig. 8), les briques de foyer (fig. 9), la chicane (fig. 10 p 9).
- Reposer les éléments dans l'ordre inverse.

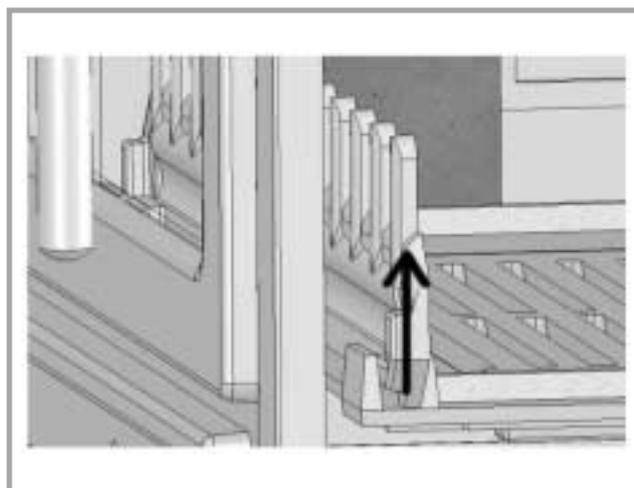


Figure 8 - Dépose de la grille

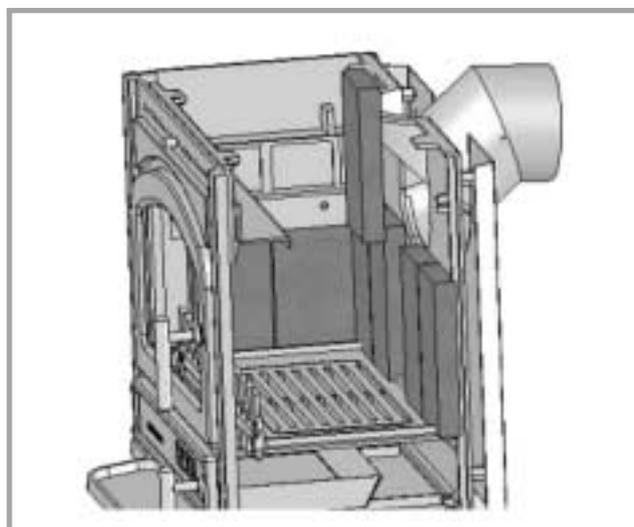


Figure 9 - Dépose des briques

### 3.6. Démontage de la chicane

Soulever le dessus du poêle (fig. 10 A),

Retirer les 4 vis maintenant la plaque en tôle (fig. 10 A),

Soulever la tôle (fig. 10 A),

Retirer la chicane en soulevant d'abord le devant puis l'arrière (fig. 10 B et C).

Reposer les éléments dans l'ordre inverse en prenant soin de vérifier l'étanchéité.

### 3.7. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Déposer préalablement la grille de face (fig. 8), les briques de foyer (fig. 9), la chicane (fig. 10).
- Reposer les éléments dans l'ordre inverse.
- Ouvrir la porte vitrée, nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion et nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre vitrocéramique peut s'effectuer avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire ; n'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.

### 3.8. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact.

L'appareil peut encore **RESTER CHAUD** une fois éteint.

**INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER.**

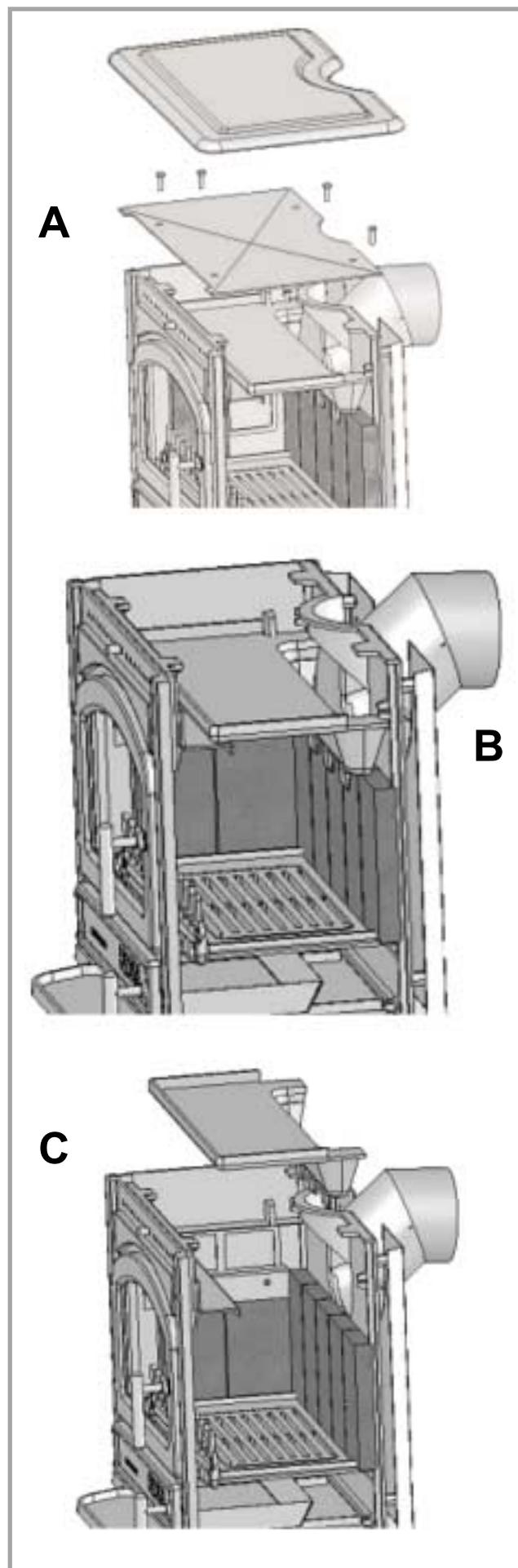


Figure 10 - Démontage de la chicane

### 3.9. Causes de mauvais fonctionnement



: Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

<i>Situation</i>	<b>Causes probables</b>	- Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas</i>	<b>Bois vert ou trop humide.</b>	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	<b>Les bûches sont trop grosses.</b>	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	<b>Air primaire insuffisant.</b>	- Ouvrir en grand les volets d'air haut et bas. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	<b>Le tirage est insuffisant.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit de fumée est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	<b>Excès d'air.</b>	- Fermer partiellement ou complètement les volets d'air haut et bas
	<b>Le Tirage est excessif.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Installer un modérateur de tirage.
	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
<i>Emanation de fumées à l'allumage.</i>	<b>Le conduit de fumée est froid.</b>	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	<b>La pièce est en dépression.</b>	- Dans les habitations équipées d'une VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
<i>Emanation de fumées pendant la combustion.</i>	<b>Le tirage est insuffisant.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier la conformité du conduit de fumée et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	<b>Le vent s'engouffre dans le conduit.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	<b>La pièce est en dépression.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Dans les habitations équipées d'une VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée.
	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>	- N'utiliser que le combustible recommandé.
<i>Chauffage insuffisant.</i>	<b>Mauvais brassage de l'air chaud de convection.</b>	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

## 4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'**indice littéral de couleur** (inscrit sur la plaque signalétique ou le certificat de garantie), la **désignation** et le **code article** de la pièce. Exemple : Poêle bois "Vendée", réf. 134 14 01, couleur Y, dessus 120208.

N°	Code	Désignation . . . . .	Qté
1	120208	Dessus. . . . .	01
2	112399	Côté droit . . . . .	01
3	112459	Côté gauche. . . . .	01
4	108201	Buse . . . . .	01
5	119359	Derrière . . . . .	01
6	109881	Chicane . . . . .	01
7	160005	Porte de chargement . . . . .	01
8	134808	Grille . . . . .	01
9	175010	Supplément façade . . . . .	01
10	132547	Façade. . . . .	01
11	134824	Grille de face . . . . .	01
12	175047	Support de grille . . . . .	01
13	120237	Dessous . . . . .	01
14	157355	Pieds. . . . .	04
15	160006	Porte de foyer . . . . .	01
16	160007	Porte de cendrier . . . . .	01
17	190306	Volet d'air . . . . .	01
18	158510	Poignée complète porte de cendrier et chargement . . . . .	02
19	175011	Supplément de dessus . . . . .	01
20	124519	Equerres de fixation . . . . .	02
21	119274	Déфлекteur . . . . .	01
22	102040	Brique gauche. . . . .	07
23	154220	Obturbateur. . . . .	01
24	105145	Bouton de commande obturbateur . . . . .	01
25	102040	Brique droite. . . . .	02
26	158586	Poignée complète porte de foyer . . . . .	01
27	105146	Bouton volet d'air . . . . .	01
28	109653	Cendrier . . . . .	01
29	160405	Pattes de fixation . . . . .	04
30	188796	Vitre . . . . .	01
31	135544	Habillage arrière . . . . .	01
32	180003	Tisonnier. . . . .	01
33	134119	Gant . . . . .	01

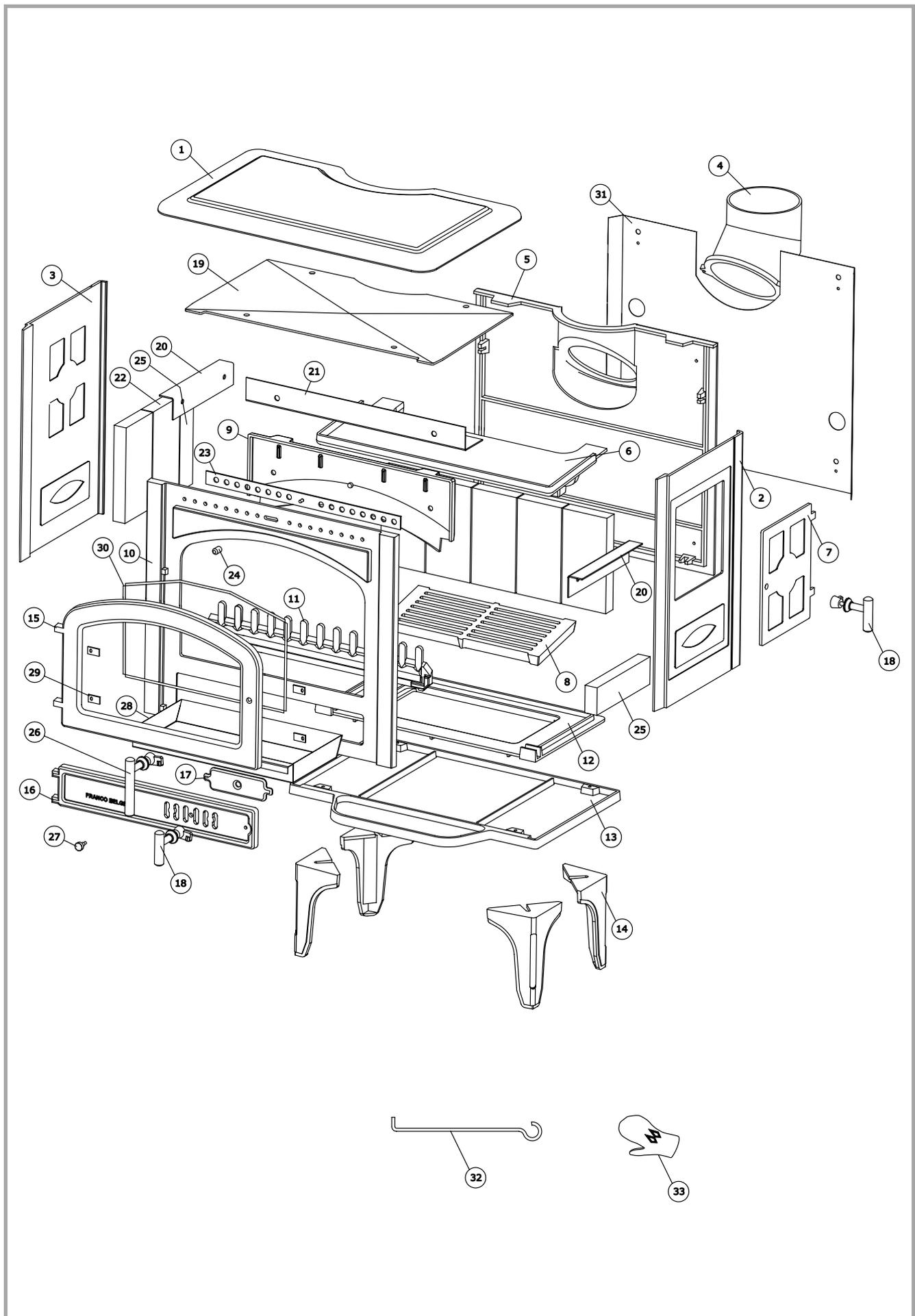


Figure 11 - Vue éclaté de l'appareil





## 🎁 Certificat de Garantie 🎁

### 🎁 Garantie légale

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

### 🎁 Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous conditions :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De plus, si les

réparations ou l'échange des pièces couverts par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, déflecteurs, cendriers, peintures et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints, vitres et plaques en vitrocéramiques.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10 % de la tension nominale de 220 volts.

### 🎁 Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien.

☒ Nom et adresse de l'installateur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

☎ Téléphone : \_\_\_\_\_

☒ Nom et adresse de l'utilisateur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de la mise en service : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Référence de l'appareil :  134 14 01

Couleur :  Y

Numéro de série : \_\_\_\_\_

- Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.  
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :

**STAUB FONDERIE**  
**Siège Administratif : BP 73, 59660 MERVILLE, FRANCE.**